



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Robert Valentin

Inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional
Coordonnateur du groupe académique « Langues vivantes »

à

Mmes et MM. Les professeurs de langues de 6^e

Nancy, le 25 août 2007

Dossier suivi par

Robert Valentin

Téléphone

06 07 30 66 88

Fax

03 83 86 25 66

Mél.

robert.valentin

@ac-nancy-metz.fr

6 bis rue du Manège

CO 13

54035 NANCY

Cedex

Test d'évaluation à l'entrée en 6^e – Langues vivantes – Année 2007-2008

RECOMMANDATIONS

1) Préparation du test

Vous voudrez bien vous assurer au préalable que les élèves testés ont suivi à l'école primaire, au moins pendant deux années consécutives, un enseignement régulier pour une même langue. Pour obtenir ces renseignements, vous pourrez vous référer à la fiche-passerelle normalement jointe aux dossiers d'entrée en 6^e. **On ne soumettra pas au test des élèves qui ne rempliraient pas ces conditions, en particulier ceux qui ont changé de langue à l'entrée en 6^e.** Les élèves des cursus bilangues ne passeront le test que pour la langue qu'ils ont apprise à l'école primaire.

Le protocole d'évaluation sera téléchargé sur le serveur académique et dupliqué en nombre dans l'établissement. Il vous est proposé sous deux versions PDF, dont l'une est compressée. L'adresse du site est :

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/interlangue/Default.htm> (rubrique « Evaluations »)

(ou : <http://www.ac-nancy-metz.fr> / Pédagogie / Disciplines / Langues vivantes / Espace Interlangues / Evaluations)

Vous choisirez la langue qui vous concerne, puis vous entrez

- 1) le code de connexion : **Eva07Allemand** (pour l'allemand)
Eva07Anglais (pour l'anglais)
- 2) le mot de passe : **Principal** (pour les deux langues)

Ces codes doivent rester confidentiels.

Attention:

- une erreur dans les majuscules/minuscules empêche l'accès.
- 0 est bien ZERO et non pas la voyelle O.

Le support pour l'évaluation de la compréhension orale est un CD audio envoyé en deux exemplaires dans chaque établissement. Il comporte les documents sonores pour les deux langues concernées. Les professeurs chargés des tests l'utiliseront successivement ou en feront une copie. Vous pourrez également télécharger le document sonore à la même adresse que les documents sur papier.

2) Passation des épreuves

Nous vous rappelons que cette évaluation est diagnostique : elle a pour finalité essentielle de vous renseigner sur les acquis de vos élèves et ne doit donc pas être prise en compte dans leurs résultats trimestriels. Il convient de rassurer les élèves afin de les placer dans de bonnes conditions. On veillera toutefois à leur présenter les tests de telle sorte qu'ils les effectuent avec tout le sérieux requis.

Vous voudrez bien prendre intégralement connaissance du protocole d'évaluation, en particulier des indications mentionnées dans le document destiné aux professeurs. Les tests seront réalisés collectivement, c'est-à-dire dans la classe, à l'exception de l'évaluation de l'expression orale. Cette dernière phase pourra être présentée à la classe avant d'être réalisée individuellement. La situation étant nouvelle pour les élèves, le professeur s'efforcera de les mettre en confiance.

3) Saisie des résultats

Le logiciel J'ADE 1.6.3 (version 2007) disponible dans votre établissement vous permettra de saisir et de traiter les résultats de vos élèves. Dans chaque collège, il existe une personne-relais qui pourra vous aider à effectuer cette tâche.

Avant la passation des tests, vous transmettez à la personne-relais J'ADE la liste exacte des groupes d'élèves testés en dissociant bien l'allemand et l'anglais. Après la passation des tests, vous solliciterez son aide pour paramétrer le logiciel et pour saisir les résultats. La saisie sur J'ADE sera possible jusqu'au 8 octobre 2007.

Vous disposerez également d'une aide en ligne : http://www.ac-nancy-metz.fr/jade/11_evalangues.htm

4) Exploitation des résultats

L'évaluation est un bilan initial vous aidera à adapter votre progression linguistique en fonction des acquis réellement constatés chez les élèves. Il devrait également vous inciter à rencontrer au cours de l'année scolaire, dans le cadre des formations d'initiative locale « Liaison école- collège », les enseignants du 1^{er} degré concernés, afin d'assurer une meilleure continuité entre l'enseignement des langues à l'école et celui dispensé au collège.

Une formation interlangue sur l'exploitation de l'évaluation vous sera proposée dans le PAF 2007-2008. Si vous êtes intéressé(e), contactez dès à présent l'IA-IPR d'allemand (voir adresse ci-dessous).

5) Aide à la réalisation de l'évaluation :

- Pour tout renseignement concernant le **téléchargement des documents** d'évaluation, veuillez contacter

herve.leclerc@ac-nancy-metz.fr

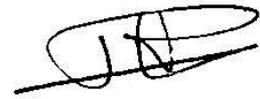
- Pour tout renseignement concernant **la passation des tests**, veuillez contacter les IA-IPR de langues :

ALLEMAND : robert.valentin@ac-nancy-metz.fr

ANGLAIS : Patrice.Paul@ac-nancy-metz.fr

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Le coordonnateur des inspecteurs de langue

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by 'V' and 'A', with a horizontal line underneath.

Robert VALENTIN